



« L'avenir est moins à découvrir qu'à inventer » (Gaston BERGER)

7 rue du commerce
49700 DOUE LA FONTAINE
Email : pro-conseil0467@orange.fr
Téléphone : 02 41 50 98 85
Téléphone portable : 06 21 33 57 67
N° agrément formateur 52 49 02493 49

Doué la fontaine, le 22 novembre 2011

Site Internet : www.pro-conseils.fr

Monsieur le Maire

Le restaurant scolaire s'identifie comme un lieu de socialisation, d'éducation au goût et d'apprentissage. Nourrir les enfants durant la pause du midi évolue pour ***mieux répondre à la nécessité d'apprendre à mieux consommer.***

Cependant entre l'application des règles d'hygiène et de sécurité des aliments, nécessité d'assurer un meilleur équilibre alimentaire en respectant le Programme National Nutrition santé, souci de maintenir en condition les espaces de production et de distribution, respect du Grenelle de l'environnement, volonté d'améliorer la qualification du personnel en charge de l'encadrement des enfants, prise en compte des règles des marchés publics, la tâche des élus n'est pas si simple et l'enjeu est important compte tenu du caractère sensible de cette activité.

Dans ce contexte, les choix deviennent plus difficiles pour les élus des collectivités qui doivent composer avec la complexité des structures et des normes.

La nécessité de l'amélioration permanente de ce service à caractère à la fois éducatif et social impose le maintien en condition des espaces de production et de distribution. Cette situation n'est pas sans conséquences sur le budget de la collectivité.

Néanmoins, il n'est pas possible de limiter aux seules infrastructures la pérennité de la qualité de ce service. Il devient indispensable de recenser de façon systématique les divers éléments à prendre en compte dans le cadre de cette réflexion qui associe, la collectivité, ses élus, les enfants, les parents, les personnels en charge de la pause méridienne et différents partenaires.

Il est important de rappeler qu'une commune n'a pas l'obligation de mettre en place un service de restauration scolaire. Cette décision lui incombe. Replacée dans le contexte d'accompagnement d'une journée scolaire, l'existence ou non de cette prestation aura des conséquences sur sa capacité à maintenir les effectifs dans ses écoles.

Nous pouvons dire que mettre en place ou modifier le mode de fonctionnement du service de restauration scolaire résulte d'un choix propre à la commune et dans ce cas, les élus sont confrontés à plusieurs défis.

Entre enjeux et contraintes, il devient important de porter une réflexion globale sur cette activité

Depuis plusieurs années, le cabinet PRO CONSEIL accompagne les collectivités dans leur démarche de projet en matière de restauration scolaire en proposant une méthode permettant de porter un regard aussi exhaustif que possible sur le mode de fonctionnement du service de restauration scolaire.

Contactez moi pour un rendez vous, au cours duquel je pourrais vous présenter le cabinet PRO CONSEIL, la méthode proposée et les résultats que vous pouvez en attendre.

La méthode proposée

Diagnostic de la situation

- ↳ Les règles de fonctionnement (le cadre juridique)
- ↳ Respect des règles hygiène et sécurité alimentaire
- ↳ Etat des locaux
- ↳ Respect de l'équilibre alimentaire
- ↳ Encadrement et animation
- ↳ Produits locaux et/ou Bio (l'intégration des produits)
- Impact environnemental (la gestion des déchets)
- ↳ Prix de revient et analyse budgétaire

Propositions de scénarii

- ↳ Sur la base du diagnostic validé par les élus
- ↳ Proposition de scénarii adaptés à la situation et applicables à la collectivité
- ↳ Accompagnement de la collectivité à faire un choix en prenant en compte pour chaque proposition :
 - Les points forts, les points faibles
 - Les opportunités et les menaces
- ↳ Validation d'une solution en prenant en compte les limites préalablement définies par la collectivité

Le plan d'actions

- Sur la base des choix retenus, définition d'un plan d'actions qui prend en compte tous les éléments du fonctionnement du service de restauration
- Cadre juridique
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Respect du Programme National Nutrition Santé
- Encadrement et animation
- Produits locaux et/ou Bio
- Les incidences en matière budgétaire

De la pertinence des actions proposées dépend la mise en œuvre du plan d'actions. Un engagement du cabinet

Accompagnement à la mise en œuvre du plan d'action

Alliance et territoire

Des compétences au service des collectivités

Cabinet PRO-CONSEIL
7 rue du commerce
49700 DOUE LA FONTAINE
Tél : 0621335767

Mail : pro-conseil0467@orange.fr

Site internet : www.pro-conseils.fr